



APPRENDRE À RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR

- Crampes musculaires
- Maux de tête
- Transpiration importante
- Nausées
- Tachycardie
- Respiration accélérée
- Vue brouillée

Pour être informé des prévisions météo, cliquez sur arpa.e.it/calore workclimate.it/scelta-mappa

Pour avoir plus d'informations, consultez le document « LA PRÉVENTION DU STRESS CAUSÉ PAR LA CHALEUR SUR LES LIEUX DE TRAVAIL » publié par le **Comité de coordination de la Région Émilie-Romagne** en application de l'art. 7 de la loi 81/08 avec qui a été également rédigée cette brochure.



Multilingual material

Textes rédigés en collaboration avec l'entreprise Usl de Bologne



PRÉVENTION DES RISQUES CAUSÉS PAR LA CHALEUR SUR LES CHANTIERS

“ Pendant l’été, les périodes de fortes chaleur sont plus fréquentes et plus longues, on parle de **vagues de chaleur**. L’organisme est alors exposé au **stress causé par la chaleur** et les **salariés qui travaillent à l’extérieur**, en particulier ceux du bâtiment, courent plus de risque car ils sont directement exposés au soleil et qu’ils ont une activité physique intense. Certaines pathologies et **conditions favorisant la déshydratation** peuvent augmenter les risques sanitaires et les accidents ”

“ Quelques **mesures simples de prévention** à faire respecter aux salariés et aux employeurs après évaluation du risque de forte chaleur peuvent éviter l’exposition au stress et ses conséquences les plus graves. ”

SALARIÉS

Buvez peu et souvent, même si vous n’avez pas soif



Mangez **léger**

Ne buvez pas d’alcool



Portez des vêtements légers de couleur claire

Netravaillez pas torse nu

Ne travaillez pas tête nue



Faites des **pauses à l’ombre** même si vous n’êtes pas fatigué

Rafrâchissez-vous régulièrement en vous aspergeant d’eau



Si possible, **ne travaillez pas seuls**

Si vous vous sentez mal, avertissez vos collègues, déplacez-vous dans un lieu frais et aspergez-vous avec de l’eau fraîche



EMPLOYEURS

ORGANISATION DU CHANTIER



Exploitez les heures **les moins chaudes** pour les travaux au soleil

Augmentez progressivement la charge de travail exposé à la chaleur pour favoriser l’acclimatation des salariés



Prévoyez des rotations pour les travaux les plus lourds

Prévoyez des pauses courtes mais fréquentes

Préparez des espaces ombragés



Donnez aux salariés de l’eau potable à température ambiante mais pas trop froide

Évitez de faire travailler les salariés seuls

Donnez-leur des vêtements respirants et de couleur claire



Soyez attentif aux salariés qui ont **des besoins spécifiques**

Informez vos salariés des mesures de **prévention** et aidez-les à les respecter !

